

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

16 janvier 2017

## **Sommet Afrique-France: Plaidoyer pour une adhésion véritable en faveur de la justice internationale et la fin de l'impunité**

*Le 27<sup>ème</sup> Sommet Afrique-France n'a pas permis d'obtenir un engagement ferme des dirigeants africains pour contribuer à lutter contre l'impunité en Afrique.*

Les 13 et 14 janvier 2017, des Chefs d'Etats et de Gouvernement d'Afrique, dont le Président en exercice de l'Union Africaine (UA) S.E.M Idriss Deby Itno et la Présidente en exercice de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) S.E.M Ellen Johnson Sirleaf se sont retrouvés à Bamako au Mali pour le 27<sup>ème</sup> Sommet Afrique-France organisé depuis 1973 par la France.

Les dirigeants ont aux côtés du Président Français François Hollande et à huis clos longuement discuté des questions de la paix et de la sécurité sur le continent sans toutefois aboutir à un ferme engagement pour une justice internationale effective et la fin de l'impunité sur le continent africain, a déploré la Coalition pour la Cour pénale internationale ce jour 16 janvier 2017, à l'occasion de la célébration de la 1<sup>ère</sup> journée des droits de l'homme décrétée par la CEDEAO.

Au cours du précédent Sommet de l'Elysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique tenu à Paris les 6 et 7 décembre 2013, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont non seulement « réaffirmé leur attachement à la sécurité collective sur le continent africain et leur engagement à favoriser la paix et promouvoir les droits de l'homme en conformité avec les buts et principes de la charte des Nations Unies et de l'Acte constitutif de l'Union Africaine... », mais aussi « ...se sont engagés à lutter contre l'impunité des auteurs des violences sexuelles et à mettre en œuvre des plans d'action nationaux, associant les organisations de la société civile afin de mettre fin à ces violences conformément aux résolutions « Femmes, Paix et Sécurité » du Conseil de Sécurité des Nations Unies ».

Malgré les appels incessants et la mobilisation de la société civile africaine, le Sommet de Bamako a déçu, car dans un contexte marqué par la menace de retrait collectif de la CPI des pays africains, la responsabilité de protéger des populations qui incombe aux dirigeants exige une adhésion totale à rendre effective la justice internationale, à coopérer efficacement pour que l'impunité n'est plus droit de cité en Afrique.

**CONTACTS****Au Bénin:**

Clément Capo-Chichi  
 Coordinateur régional - Afrique  
 Coalition pour la CPI  
 Tél : + 229 95 990 707  
 Tél: +1-646-465-8542

[capo-chichi@coalitionfortheicc.org](mailto:capo-chichi@coalitionfortheicc.org)

**A La Haye:**

Kirsten Meersschaert  
 Directrice des Programmes  
 Coalition pour la CPI  
 +31 70 311 1087  
[meersschaert@coalitionfortheicc.org](mailto:meersschaert@coalitionfortheicc.org)

**A New York:**

Stephen Lamony  
 Conseiller Principal - UA, ONU et  
 Situations Africaines  
 Coalition pour la CPI  
 Tél: +1-646-465-8514  
[lamony@coalitionfortheicc.org](mailto:lamony@coalitionfortheicc.org)



Même si la Coalition note que les dirigeants ont « convenus de renforcer les capacités des outils de prévention des conflits et d'alerte précoce à l'échelle régionale et continentale » et qu'ils ont aussi et surtout « souligné l'importance de la démocratie, et des droits de l'homme dans la prévention et la gestion des conflits et la recherche de la paix et de la sécurité... », il apparaît aussi important de réaffirmer que la préservation de la paix et le respect des droits des citoyens requièrent une veille permanente afin que le crime ne se commette et que s'il survient, il ne reste pas impuni.

La Coalition exhorte les dirigeants africains à prendre les mesures nécessaires pour ratifier le Statut de Rome, adopter des lois de mise en conformité au niveau national, redonner espoir aux victimes en faisant du Traité fondateur de la Cour Pénale Internationale un outil véritable et efficace pouvant contribuer à mettre fin au déni de justice.

« Le 27<sup>ème</sup> Sommet Afrique France aurait pu être une opportunité pour les dirigeants du continent de réaffirmer leur soutien à l'effectivité de la justice internationale et de jouer ainsi un rôle crucial pour améliorer l'efficacité du Statut de Rome » **a déclaré en substance Clément Capo-Chichi, Coordinateur régional pour l'Afrique à la Coalition pour la CPI.** « Seulement ainsi ces sommets pourraient être l'occasion pour « maintenir leur adhésion et à renforcer davantage leur coopération avec la justice pénale internationale pour promouvoir les droits des victimes des crimes internationaux » précise **Mme Doumbia Mama Koite, Présidente de la Coalition Malienne pour la CPI dans un communiqué publié le 12 janvier 2017 à la veille du Sommet.**

« La Coalition espère et garde le ferme espoir de voir les Chefs d'Etats et de Gouvernement Africains rendre effectives la complémentarité et la coopération dans un proche avenir et ne pas surtout mettre à exécution leur menaces de se retirer du Statut de Rome. » **a ajouté Mme Jelena Pia- Comella, Directrice Exécutive Adjointe de la Coalition pour la CPI.**

---

**Contexte : Le 27<sup>ème</sup> Sommet Afrique-France dit « Sommet de Bamako pour le Partenariat, la paix et l'émergence » s'est tenu les 13 et 14 janvier 2017. Les travaux de ce sommet ont porté sur les enjeux de la paix et la sécurité, de l'économie et du développement ainsi que les réponses à y apporter**

**La Coalition pour la Cour pénale internationale est un réseau mondial d'organisations de la société civile présentes dans 150 pays travaillant en partenariat pour renforcer la coopération internationale avec la CPI; s'assurer que la CPI est juste, efficace et indépendante; rendre la justice à la fois visible et universelle, et promouvoir le renforcement des lois nationales qui permettent de rendre justice aux victimes de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide. [www.coalitionfortheicc.org](http://www.coalitionfortheicc.org)**